

Trouver un financement

La formation professionnelle continue permet d'acquérir de nouvelles compétences durant sa vie active.

Elle constitue une obligation nationale inscrite dans l'[article L6321-1 du Code du Travail](#), avec une mise en œuvre liée au statut de la personne.

Elle nécessite le **financement** :

✓ de **la formation elle-même** (frais pédagogiques) et des frais annexes (logement, mobilité, etc.), et

✓ de **vosre rémunération** ou de votre **indemnisation** durant cette formation.

Une fois la formation trouvée, mobilisez les dispositifs pour la financer.

C'est votre situation (votre statut) qui déterminera les possibilités :

▷ Salarié	▷ Demandeur d'emploi	▷ Travailleur non salarié
---------------------------	--------------------------------------	---

▷ Jeune sans emploi	▷ En situation de handicap
-------------------------------------	--

Quel que soit votre projet et votre avancement, prenez contact avec [un professionnel de l'orientation](#) et/ou bénéficiez d'un [conseil en évolution professionnelle \(CEP\)](#) pour vous accompagner dans votre projet.